RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Mairie de TERVILLE

Route de Verdun
Boite Postale 50010
57181 Terville CEDEX

Tél. : 03.82.88.82.88
Fax. : 03.82.34.22.21

www.terville.fr

Terville, le 2 novembre 2026

AUTORISATION DE DEMARCHER

Je soussigné, Olivier POSTAL, Maire de la commune de Terville, atteste par la présente que les agents de collecte du tri sélectif et des ordures ménagères de la Communauté d'Agglomération « Thionville Fensch Agglomération » ont déclaré leur intention de réaliser une tournée de démarchage à domicile sur le territoire de Terville, dans le cadre de la vente de calendriers.

Cette tournée se déroulera du 2 novembre 2026 au 1er janvier 2027, selon les plages horaires suivantes :

- en semaine, de 17h30 à 21h00 au plus tard ;
- le samedi, de 10h00 à 18h00.

Les personnes autorisées à effectuer ce démarchage sont : Messieurs L. GILLAIN, M. ANTOINE, B. DEBART, R. FISCHER, G. STUTZMANN, S. OLACZ et A. NOISIER.

Il est expressément précisé que cette autorisation est de nature administrative et n'implique en aucun cas une quelconque recommandation ou garantie de la part de la Mairie de Terville.

VILLE DE TERVILLE
MOSELLE

Olivier Postal
Maire de Terville
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
" Thionville Fensch Agglomération "